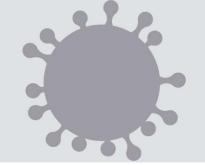
## Coronavirus (COVID-19)



Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) tient à souligner la volonté exprimée par plusieurs professionnels du secteur psychosocial à collaborer à l'effort collectif dans le contexte de la COVID-19. Soucieux des enjeux psychosociaux engendrés par la situation actuelle, le MSSS souhaite vous inviter à mettre à contribution vos compétences et votre expertise au service du réseau de la santé et des services sociaux. Cette démarche s'inscrit dans une série de mesures qui visent à assurer la prestation des services psychosociaux généraux afin de répondre au besoin de la population en cette période de pandémie.

Vous trouverez ci-dessous la procédure détaillée afin de soumettre votre candidature.

## Offre de service et procédure s'adressant aux professionnels du secteur psychosocial <u>issus du secteur privé ou retraités</u>

<u>Si vous détenez l'un des titres d'emploi suivants</u> et êtes <u>issu du secteur privé</u> <u>ou retraité</u> : psychologue, psychoéducateur, travailleur social, criminologue, sexologue, conseiller en orientation, agent de relation humaine et technicien; veuillez :

- 1. Soumettre votre candidature en cliquant sur le lien suivant : Je contribue COVID-19.
- 2. <u>Sélectionner votre titre d'emploi ou Autre</u> (si votre titre d'emploi n'est pas inscrit) <u>à</u> <u>la question « À quel titre d'emploi souhaiteriez-vous contribuer? ».</u>
- 3. Dans la colonne de droite <u>Autre (si votre titre d'emploi n'est pas inscrit)</u>, inscrire <u>le titre d'emploi précis pour lequel vous souhaitez contribuer</u> (psychologue, travailleur social, psychoéducateur, etc.).

Les candidatures seront par la suite acheminées aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux qui communiqueront avec les professionnels en fonction de leurs besoins actuels ou futurs, selon les projets à venir.

Pour les personnes retraitées, une autorisation d'urgence sanitaire sans frais est possible. Informez-vous auprès de votre ordre professionnel.

La forme masculine utilisée dans ce texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Elle est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.



